

Rencontres ESS : Solutions juridiques pour l'ESS #2 **Zoom sur les structures en développement**

Maison de l'avocat – mardi 26 novembre 2019

Fort du succès de la première édition, l'ordre des avocats, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire (CRESS) et les Ecosolies (Pôle de coopération et d'innovation sociale) organisent une deuxième journée de rencontres ESS (Économie Sociale et Solidaire).

Elle se déroulera :

le mardi 26 novembre 2019 de 9h00 à 17h30
à la Maison de l'avocat à Nantes.

Destinée aux porteurs de projet, accompagnateurs d'entreprises, entrepreneurs mais aussi à tous les professionnels du secteur juridique (avocats, juristes, greffiers...), cette journée permettra d'en apprendre plus sur les structures ESS, notamment celles en développement.

Pour cela des avocats du barreau de Nantes et des représentants de la CRESS et des Ecosolies interviendront à l'occasion d'une conférence, puis animeront 4 ateliers spécialisés. L'expertise d'avocats du barreau de Nantes permettra alors de compléter les échanges avec des conseils juridiques.

L'objectif de la journée sera d'offrir à tous les types de structures ESS (associations, coopératives, sociétés commerciales...) une meilleure compréhension des enjeux juridiques et fiscaux, au moment du développement. La complémentarité des intervenants permettra d'aborder toutes les préoccupations relatives à cette étape, tant au niveau des besoins humains que des efforts de gouvernance démocratique des structures.

A l'issue de la journée, un temps d'échanges individuel sera proposé entre participants et avocats, afin que ces derniers puissent répondre aux interrogations spécifiques et approfondir l'échange de manière personnalisée.

Pour s'inscrire <http://rencontres-ess-2019.gipco-adns.com/>

Programme de la journée en page 2

Contact Presse

Service Communication - Barreau de Nantes
02 40 20 09 81 / communication@barreaunantes.fr

A propos...

Le Barreau de Nantes regroupe plus de 1 000 avocats, il est le plus grand Barreau du grand ouest et le 10^{ème} Barreau en nombre d'avocats au niveau national. Il est l'ordre professionnel des avocats de Nantes. C'est un organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession des avocats.

La CRESS : La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire fédère les entreprises de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales d'utilité sociale, groupements de syndicats d'employeurs de l'ESS, réseaux et plateformes d'acteurs locaux. La CRESS assure sur le territoire ligérien la représentation, la promotion et le développement de l'Économie Sociale et Solidaire.

Les Ecosolies : Initié en 2002 avec Nantes Métropole, l'écosystème des Ecosolies regroupe aujourd'hui plus de 600 entreprises et associations (5000 emplois), qui coopèrent pour promouvoir et développer une économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire.